

Notice

Le pass Sport est reconduit en 2024 par le ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques pour soutenir la prise de licences dans les clubs sportifs.

Le dispositif est ouvert du 1 juin au 31 décembre 2024 pour une inscription annuelle pour la saison sportive 2024-2025.

1. Les codes Pass Sport 2024 sont transmis par mail aux bénéficiaires depuis le 1^{er} juin 2024.

La réduction ne s'applique que sur présentation du pass Sport. Si vous ne l'avez pas reçu, vous devez le télécharger sur le portail : <https://www.pass.sports.gouv.fr/v2/test-eligibilite>.

Cette aide est personnelle et ne peut être utilisée qu'une seule fois.

2. Le pass Sport 2024 s'adresse aux jeunes qui sont :

- nés entre le 16 septembre 2006 et le 31 décembre 2018 et bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire ;
- nés entre le 1er juin 2004 et le 31 décembre 2018 et bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 décembre 2008 et bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés ;
- étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficiant au plus tard le 15 octobre 2024, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2024 - 2025.

3. Une déduction de 50€ est appliquée immédiatement

Pour utiliser son pass Sport, il suffit de le présenter au moment de votre inscription.

Voici à quoi ressemble votre pass Sport que vous avez reçu par e-mail et / ou sms :



Nicolas Dupont

Né le 10/01/2015

Code: 24 - AAAA - AAAA

De préférence, merci de joindre le pass Sport, en format PDF, directement au formulaire de pré-inscription. Sinon il faudra donner une copie papier lors de la finalisation de l'inscription.